

05.05.2014 - 15:00 Uhr

Conduire la voiture de son voisin

Zurich (ots) -

Les propriétaires de voitures peuvent, dès à présent, louer leurs véhicules à leurs voisins. sharoo, la plate-forme privée de car sharing proposée par Migros, La Mobilière et Mobility, fête son lancement aujourd'hui, le 6 mai 2014, dans les villes de Zurich, Berne et Lucerne. Des villes supplémentaires viendront s'y ajouter au fur et à mesure. La gestion se fait entièrement via un site Internet et une application qui permettent de rechercher, de réserver, d'ouvrir et de refermer les véhicules. Le tout sans aucun souci: une solution d'assurance complète couvre la voiture pendant toute la durée de la location.

4,25 millions d'automobiles circulent sur les routes suisses. Elles restent immobilisées 23 heures sur 24 en moyenne, tout en perdant de la valeur. sharoo permet, dès à présent, d'utiliser efficacement ces temps d'arrêt: le propriétaire peut louer son automobile pendant ces périodes et gagner ainsi de l'argent. On retrouve de l'autre côté des personnes qui n'ont pas de voiture, mais qui apprécient de pouvoir en utiliser une de temps en temps, par exemple pour faire leurs courses ou pour rayonner.

Ces deux catégories de besoins se rencontrent sur la plate-forme www.sharoo.com: les propriétaires d'automobile sont mis en réseau avec les chercheurs d'automobile. L'heure est à la mobilité flexible et posséder une voiture perd en importance.

Afin de partager facilement son automobile avec d'autres, une boîte sharoo est montée dans la voiture du loueur. Cette boîte permet d'ouvrir et de refermer les véhicules avec l'application sharoo. Plus besoin de remise des clés en mains propres! Afin que le propriétaire garde pleinement le contrôle de son véhicule, un système de cercles (cercles) a été développé. Le propriétaire peut ainsi décider si sa voiture peut être partagée uniquement avec des amis, sa famille, ses voisins ou avec l'ensemble de la communauté sharoo. Les prix peuvent être déterminés pour chaque cercle. Les périodes de disponibilité sont également définies par le propriétaire.

Le locataire se connecte sur la plate-forme www.sharoo.com où il fait vérifier son permis de conduire. Il peut ensuite télécharger l'application sharoo qui lui permet de rechercher, de réserver et d'utiliser les automobiles à proximité. L'abonnement est gratuit pour les locataires.

sharoo va désormais être lancé au fur et à mesure dans toute la Suisse. Dans les villes de Zurich, Berne et Lucerne, 100 pionniers ont déjà enregistré leur voiture sur la plate-forme. Elles vont, à présent, être équipées de la boîte sharoo et activées sur le site en ligne. Dans les mois qui viennent, des pionniers seront également recherchés dans d'autres villes suisses afin de proposer des voitures sharoo dans tout le pays d'ici la fin de l'année. Toute personne intéressée peut d'ores et déjà s'inscrire.

Contact:

Pour toutes les questions concernant sharoo:

Eva Luethi, DG sharoo

eva.luethi@sharoo.com, 079 702 76 04

Pour toutes les questions concernant Mobility:

Patrick Eigenmann, responsable communication & médias

p.eigenmann@mobility.ch, 041 248 21 11